

L'enseignant dans la classe



Repérage par l'enseignant de difficultés de comportement de l'élève.

⇒ Mise en place des premières adaptations

OBSERVER ...

L'enfant dans la classe, en s'appuyant sur les adultes qui interviennent auprès de l'élève (ATSEM, AESH, RASED, SESSAD, ...).

Utiliser les outils pour réaliser les premières observations de l'élève.

Favoriser le dialogue avec l'élève: quels ressentis de la situations? Quelle implication?

Mettre en place **un cahier d'observation** rassemblant les différents documents d'observation de l'élève pendant les différents temps (dans et hors de classe).

PARTAGER ...

Les observations en équipe éducative élargie, avec la famille et les partenaires.

ANALYSER ET METTRE EN OEUVRE ...

Les adaptations appropriées, qui découlent de l'observation et du partage et doivent permettre à l'élève de s'inscrire dans les apprentissages.

COMMUNIQUER ...

Sur les adaptations mises en œuvre avec les partenaires, les représentants légaux.

Sur les démarches engagées, avec les IEN de circonscription.

L'équipe éducative dans l'école



Repérage par l'équipe éducative de difficultés de comportement d'un ou de plusieurs élèves.

⇒ Elaboration de réponses collectives pour garantir la cohérence éducative au sein de l'établissement.

OBSERVER COLLECTIVEMENT ...

L'enfant dans les différents lieux de vie de l'école (en cour de récréation, lors de la pause méridienne, du périscolaire...) en lien avec les représentants légaux et les partenaires.

Compléter le **cahier d'observation** individuel.

PARTAGER ...

Réfléchir en conseil de cycle en faisant appel à des ressources internes (coordo ULIS, RASED, CPC, ...) et externes (SESSAD, EASCO, ...) de l'école pour mieux appréhender les besoins de l'enfant, ses difficultés et points d'appuis, afin d'apporter des réponses collectives aux besoins des élèves de l'école.

ANALYSER ET METTRE EN OEUVRE ...

Des réponses individuelles au service du collectif, un protocole de prise en charge de l'enfant sur un temps de crise.

Des réponses collectives au service d'un climat scolaire serein.

COMMUNIQUER ...

A l'IEN les protocoles de gestion de crise mis en œuvre et les réponses collectives construites au niveau de l'école (climat scolaire, ...).

En répondant aux questions posées en conseil d'école sur les mesures mises en œuvre collectivement (en respectant la confidentialité des situations individuelles).

La circonscription et le pôle ressource



Soutenir la mobilisation et la réflexion de l'équipe éducative en déployant des ressources spécifiques.

⇒ Sollicitation de ressources complémentaires pour construire des réponses spécialisées à une situation complexe (pôle ressource de la circonscription, enseignant référent en cas de demande de reconnaissance MDPH)

⇒ Mobilisation possible de l'assistante sociale, conseillère technique de la DASEN sur demande de l'IEN de la circonscription du secteur.

⇒ Mobilisation possible de la circonscription ASH par l'IEN de circonscription du secteur.

⇒ Mobilisation possible des partenaires MDPH, médico-sociaux et sanitaires, ARS par la circonscription ASH.

SOUTENIR ...

L'équipe dans le dialogue avec les représentants légaux.

FORMALISER ...

Un parcours particulier.

ACCOMPAGNER ET EVALUER...

Les évolutions de la situation au fil du temps.

Les services de la DSDEN

Accompagner les situations du département.

⇒ Suivi des situations transmises par les IEN.

⇒ Suivi des risques psycho-sociaux des enseignants.

COMMUNIQUER ...

Par des échanges réguliers entre l'IEN et les services compétents de la DSDEN.

MOBILISER ...

Les ressources départementales (pôle ELAE, conseillères techniques auprès de la DASEN, assistants de prévention, médecin de prévention, ...).

Dans le cadre d'une opposition des représentants légaux à engager une démarche de reconnaissance de situation handicap, la DASEN saisit la MDPH **quatre mois après l'équipe éducative initiale**, (loi du 11 février 2002).

Tout au long de ces étapes, ne pas rester seul !

En cas de questionnement concernant la protection de l'enfant, contacter l'assistante sociale, conseillère technique de la DASEN. Tout adulte ayant connaissance de faits préoccupants à le devoir de rédiger un RIP à la cellule enfance en danger ou un signalement au procureur. Les procédures et documents sont disponibles sur E-prim21 : Accueil > Vie de l'élève > Protection de l'enfance > **Protocole départemental 1er degré**

L'enseignant dans la classe

METTRE EN PLACE les premières adaptations

Des outils

- 📄 [Grilles d'observations](#) (doc 1)
- 📄 [Fiche dialogue parents](#) (doc 2)
- 📄 Plan de l'élève: [PPRE](#), [Mise en œuvre du PPS](#), [PAP](#),
- 🌐 [LPI](#)

Des appuis internes

- Personnes ressources de l'école (coordonnateur ULIS, RASED, ...)
- Service médico-social de l'école (infirmière, médecin scolaire, Assistante sociale)
- La circonscription

Des appuis externes

- Famille
- Partenaires connaissant l'enfant: orthophoniste, CAMPS, CMPP, CMP, périscolaire, ...)

Des ressources

- 🌐 [Cap école Inclusive](#)
- 📄 [Guide pratique: Aider et accompagner les élèves en difficulté de comportement](#)
- 🌐 [Padlet "OUTILS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE"](#)
- 📄 [La relation école-famille à l'heure de la collaboration](#)

Observer

- * *Les réussites et les points d'appui*
- * *Les comportements inappropriés et les situations qui interrogent*
- * *Les projets déjà mis en place : PPRE, PAP, PAI, PPS.*

⇒ Pour objectiver au maximum les observations, il sera intéressant de solliciter d'autres adultes, l'élève et les partenaires.

Partager

- * *Les points communs identifiés par plusieurs observateurs.*
- * *Renouveler les observations régulièrement afin de disposer d'une appréciation complète de la situation dans toutes ses dimensions (pédagogique, spatiale, temporelle, comportementale, ...)*

⇒ Partager les observations: quels éléments d'analyse, de compréhension du comportement de l'élève m'apportent-ils?

⇒ Rencontrer la famille pour évoquer la situation actuelle, partager les constats et co-construire des réponses adaptées pertinentes.

Analyser et mettre en œuvre

- * *A partir des éléments précédents, identifier les besoins de l'élève : relation au temps, à l'espace, au travail, à autrui, au cadre, ...*
- * *Quels aménagements réalistes et adaptés peut-on mettre en place : spatiaux, pédagogiques, éducatifs, humains, ... Tenir compte des capacités et des limites de chacun.*
- * *Anticiper l'évaluation des aménagements mis en œuvre.*

⇒ Dégager 2 ou 3 besoins spécifiques saillants de l'élève.

⇒ Mettre en place des réponses adaptées à ses besoins et en cohérence avec le contexte d'évolution de l'élève.

⇒ Mettre en œuvre ces adaptations au moins 3 semaines et dresser un premier bilan.


Communiquer

- ⇒ Informer l'équipe éducative.
- ⇒ Rencontrer et dialoguer avec les parents en rendant compte des aménagements mis en place.
- ⇒ Echanger avec les partenaires.

L'équipe éducative dans l'école


ELABORER des réponses collectives pour garantir la cohérence éducative

Des outils

 [Protocole de prise en charge de l'enfant sur un temps de crise](#) (doc 3)

 [Document de mises en œuvre des adaptations engagées](#) (doc 4)

 [Fiche incident](#)

 [Application « faits établissements »](#)


Des appuis internes


- Les membres de l'équipe éducative de l'établissement, coordonnateur ULIS, RASED, ...
- Service médico-social de l'école (infirmière, médecin scolaire, Assistante sociale)
- La circonscription

Des appuis externes

- Famille
- Partenaires connaissant l'enfant: orthophoniste, CAMPS, CMPP, CMP, périscolaire, SESSAD, ...)
- [EASco](#)

Des ressources

 [Améliorer le climat scolaire pour une école de la confiance](#)

 [Accueillir, accompagner et scolariser un élève en difficulté de comportement](#)

Observer

* *Observer l'élève dans différents lieux, contextes et moments de la journée (couloirs, récréation, cantine, ...)*

* *Identifier de nouveaux points d'appui et compétences à valoriser et/ou repérer des difficultés récurrentes hors de la classe.*

⇒ Faire équipe pour soutenir un collègue face à une situation interrogante.

Partager

* *Lors d'un temps dédié et identifié avec l'ensemble des personnes impliquées dans l'observation.*

* *Les points communs identifiés par plusieurs observateurs.*

* *Renouveler les observations régulièrement afin de disposer d'une appréciation complète de la situation dans toutes ses dimensions (pédagogique, spatiale, temporelle, comportementale, ...)*

⇒ Engager une réflexion renforcée avec des professionnels spécialisés pour mieux connaître l'enfant et ses difficultés et apporter des réponses spécifiques personnalisées.

Analyser et mettre en œuvre

* *Penser des aménagements et des adaptations collectifs permettant d'anticiper ou d'éviter la crise, de prévoir des relais au sein de l'équipe.*

* *Elaborer un protocole collectif de gestion de crise en anticipant la phase post-crise.*

* *Anticiper l'évaluation des aménagements et adaptations mis en place.*

⇒ Permettre la prise en charge en équipe des situations complexes dans l'école et l'instauration d'un climat scolaire favorable.

Communiquer

⇒ Formaliser des protocoles écrits partagés avec l'ensemble des personnes impliquées dans leur mise en œuvre.

⇒ Maintenir le dialogue avec les familles.

⇒ Informer la circonscription.

La circonscription et le pôle ressource

SOUTENIR la mobilisation et la réflexion de l'équipe éducative en déployant des ressources spécifiques

Des outils

 [Protocole de prise en charge de l'enfant sur un temps de crise](#)

(doc 3)

 [Fiche de liaison école-circonscription](#) (doc 5)

 [Livret Parcours Inclusif \(LPI\)](#)

 [Cap Ecole Inclusive](#)

 [Padlet "OUTILS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE"](#)

Soutenir

* *Participer aux temps d'observation dans l'école.*

* *Prendre part au conseil des maîtres et/ou conseil de cycles traitant spécifiquement de la situation problématique.*

* *Être présent lors des rencontres avec les parents.*

⇒ *Alimenter les temps de réflexion et compléter l'analyse de la situation par un regard distancié.*

Des appuis internes

- Le pôle ressource de circonscription
- L'enseignant référent
- L'IEJ de circonscription peut, au regard de la situation, mobiliser:
 - l'assistante sociale, conseillère technique de la DASEN
 - la circonscription ASH

Formaliser

⇒ *Accompagner les équipes dans la formalisation des adaptations et d'écrits spécifiques (GEVASco, protocole de gestion de crise, ...) , actions construisant un parcours particulier de l'élève répondant à ses besoins spécifiques en associant les partenaires et la famille.*

Des appuis externes

- Famille
- Partenaires médico-sociaux, de soins, ...
- [EASco](#)

Accompagner et évaluer

* *Participer à l'évaluation régulière de la situation (progrès, difficultés nouvelles, réajustements nécessaires)*

* *Accompagner les relations école-famille-partenaires*

⇒ *Accompagner les équipes dans la mise en place de réponses spécifiques et adaptées au contexte, de la conception à l'évaluation.*

Des ressources

 [Prévention et prise en charge des violences en milieu scolaire / Circulaire n°2019-122 du 3-9-2019](#)

- Mallette adaptation de la circonscription ASH 21